



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 15 février 2022 par visioconférence à 16h.

Étaient présents :

Boulet, Sophie	Représentante des élèves
Breton, Jean	Enseignant
Cayer, Jonathan	Directeur adjoint
Giguère, Patcey	Directrice
Lachance, Janique	Enseignante
Lapointe, Clairette	Représentante des élèves
McGrath, Sandra	Représentante des enseignants
Osborne, Manon	Représentante des professionnelles
Renaud-Lacelle, Pascale	Enseignante

Invités présents :

Étaient absentes :

Dumouchel, Suzie	Représentante du soutien
Fetfadhiva, Boryana	Représentante des élèves

1. **Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée à 16 h 00**

Le quorum est constaté

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Jean Breton
Soutenu par Janique Lachance
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion 17 novembre 2021

Proposé par Manon Osborne
Soutenu par Janique Lachance
Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Pas de public

5. Suivi au procès-verbal de la dernière séance

Aucun suivi spécifique à faire. Toutefois, une idée proposée par Mme Sophie Boulet a été retenue et la direction en parlera davantage au point 11-c) de la présente rencontre.

6. Révision budgétaire 2021-2022

Mme Giguère affirme que les règles budgétaires officielles n'ont pas encore été rendues par le MEQ. Ainsi, aucun établissement scolaire n'est en mesure de présenter la révision budgétaire en février comme nous avons l'habitude de le faire. Dès que ce sera possible, Mme Giguère proposera une rencontre supplémentaire portant essentiellement sur ce sujet.

7. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Manon Osborne explique que l'équipe des services complémentaires a fait la tournée des classes afin d'expliquer les différents types de violence. Aussi, la ligne de dénonciation a été créée. Des affiches seront apposées sous peu suite aux visites en classe. Finalement, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Gatineau, le CFP Compétences Outaouais a collaboré à un sondage sur la violence conjugale.

8. Consultation – Politique 56-13-01 « Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités »

Mme Giguère présente la nouvelle politique. Le conseil d'établissement accueille favorablement les changements proposés, tout particulièrement le fait que toutes les subventions de chaque secteur (dont la formation professionnelle) soient entièrement octroyées à ceux-ci. Le CFP Compétences Outaouais pourra dorénavant avoir accès à toutes les subventions du MEQ et ainsi investir pour rattraper les investissements qui n'ont pas pu être faits dans les années antérieures.

9. Mesures protégées

Mme Giguère présente la répartition globale des montants relatifs aux mesures protégées. On peut y voir que cette année, la FP reçoit un montant de 44 911\$ en lien avec la mesure 15021 « Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire ». Mme Sandra McGrath propose l'adoption de l'Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures protégées du CFP Compétences Outaouais pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposé par Sandra McGrath.

Soutenu par Jean Breton.

Adopté à l'unanimité.

10. Capsules de formation – conseil d'établissement

Mme Clairette Lapointe invite les membres du comité à consulter le lien pour les capsules de formation. Mme Giguère rappelle qu'il y a 7 capsules obligatoires à visionner par les nouveaux membres. Il y a également des fiches d'informations qui sont fort intéressantes à consulter. Elle présente d'ailleurs la fiche 4 qui explique la différence entre adopter, approuver, consulter et informer.

11. Informations de la direction

a) Covid

Mme Giguère fait le point sur les changements dû à la Covid. La fermeture ne fut pas assez longue en janvier pour mettre en péril la réussite de nos élèves. Il n'y a aucune éclosion dans les deux édifices jusqu'à maintenant. Nous faisons maintenant des tests rapides aux employés et nous avons distribué les boîtes de 5 tests rapides aux élèves la semaine dernière.

b) État des inscriptions 2022

Mme Giguère mentionne que les inscriptions pour l'automne 2022 sont à la baisse par rapport à l'an dernier, car le PARAF n'est plus disponible. Certains programmes sont plus fragiles que d'autres et nous tentons d'être proactifs pour mettre des filets de sécurité autour de ceux-ci ou encore en mettant en place de nouvelles façons de faire qui attire la clientèle.

c) Projets en cours

Mme Giguère nous informe que l'idée de la salle de repos a été retenue. Nous la réaliserons d'abord à l'édifice Maloney, car le local est déjà accessible et nous n'avons pas de modification majeure à y faire.

Mme Giguère informe le CÉ que les frais d'admission de 50\$ ont été abolis partout en Outaouais.

Le gala des finissants aura lieu le 4 juin 2022 au Hilton du Lac Leamy.

12. Mot des représentants du personnel

Mme Sandra McGrath affirme que la clientèle en esthétique a été témoin de la distribution des tests rapides aux élèves cette semaine. Cela les a rassurés et ils se sentaient très en sécurité de venir recevoir des soins à Compétences Outaouais. La clientèle étant indispensable à l'apprentissage de nos élèves, cette perception de la clientèle est très positive.

13. Mot du représentant des élèves

Mme Sophie Boulet explique qu'à l'édifice Broadway, la pénurie de main d'œuvre rend certains élèves vulnérables avec certains suppléants, tout particulièrement lorsque ceux-ci arrivent aux pré-tests. Elle propose de référer les élèves à un enseignant expérimenté lorsque cette situation survient.

M. Cayer affirme qu'il a été prévenu de cette situation et qu'il a déjà mis un enseignant en renfort. Aussi, des enseignants absents pour pré-retraite ou congé Covid seront de retour en mars, alors cela aidera à rétablir le tout.

14. Questions diverses

Aucune question

15. Levée de la séance

Mme Clairette Lapointe propose la levée de l'assemblée à 17 h 25.



Clairette Lapointe, présidente